

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DEAME-DES-PINS

Une séance extraordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins est tenue le **19 septembre 2016** à 19 h 00 au lieu habituel des séances, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Julien Auclair
Siège #3 - Daniel Fortin
Siège #4 - Sonia Quirion
Siège #5 - Richard Bolduc
Siège #6 - Marcel Busque

Est/sont absents à cette séance :

Siège #2 - Lyne Bourque

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Pierre Bégin.
Dominique Lamarre, directrice générale et Hugues Poulin, inspecteur municipal sont aussi présents.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'avis de convocation a été envoyé à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi.
Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

206-09-2016

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Julien Auclair, secondé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé et déposé.

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - SUJETS À DISCUTER

3.1 - Approbation des plans et devis d'une dalle de béton pour patinoire quatre saisons

3.2 - Appel d'offres public d'une dalle de béton pour patinoire quatre saisons

3.3 - Appel d'offres sur invitation pour achat et installation de bandes de patinoire

3.4 - Mandat pour la réalisation de plans et devis pour le déplacement d'une conduite d'égout sanitaire et l'ajout d'une entrée d'eau

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - SUJETS À DISCUTER

207-09-2016

3.1 - Approbation des plans et devis d'une dalle de béton pour patinoire quatre saisons

ATTENDU les plans et devis pour la construction d'une patinoire extérieure (dalle de béton) du 19 septembre 2016 de WSP inc. reçus pour approbation;

Il est proposé par Sonia Quirion secondé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les plans et devis du 19

septembre 2016 de WSP inc. pour la construction d'une patinoire extérieure (dalle de béton).

208-09-2016

3.2 - Appel d'offres public d'une dalle de béton pour patinoire quatre saisons

ATTENDU qu'un document d'appel d'offres public a été conçu par WSP inc. pour la construction d'une patinoire extérieure sur dalle de béton;
ATTENDU qu'aux fins d'assurer une uniformité d'interprétation des documents d'appel d'offres et pour faciliter les échanges d'information, la Municipalité désigne une seule personne comme responsable de l'appel d'offres;
ATTENDU qu'aux fins du présent appel d'offres et à moins d'indication contraires de sa part, la Municipalité oblige le soumissionnaire à s'adresser exclusivement au responsable de l'appel d'offres et à nulle autre personne. Tout manquement à cette obligation pourra entraîner le rejet de la soumission;
ATTENDU que le montant total estimé des travaux est supérieur à 100 000 \$;

Il est proposé par Julien Auclair, secondé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le présent appel d'offres pour réaliser la construction d'une patinoire extérieure sur dalle de béton soit adopté;
QUE la directrice générale, Mme Dominique Lamarre, soit désignée comme étant la responsable du présent appel d'offres;
QUE l'appel d'offres soit affiché sur le site du SÉAO le 21 septembre 2016;
QUE l'ouverture des soumissions pour le présent appel d'offres public soit le 13 octobre 2016 à 11 h 00.

209-09-2016

3.3 - Appel d'offres sur invitation pour achat et installation de bandes de patinoire

ATTENDU que l'octroi d'un contrat pour l'achat et l'installation de bandes de patinoire doit se faire par appel d'offres sur invitation puisque le montant estimé de ces travaux se situe entre 25 000 \$ et 100 000 \$;

Il est proposé par Sonia Quirion, secondé par Richard Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale, Mme Dominique Lamarre, soit mandaté pour réaliser un document d'appel d'offres sur invitation pour l'achat et l'installation de bandes de patinoire.

210-09-2016

3.4 - Mandat pour la réalisation de plans et devis pour le déplacement d'une conduite d'égout sanitaire et l'ajout d'une entrée d'eau

ATTENDU qu'une conduite d'égout sanitaire passant sur le terrain du Centre communautaire doit être déviée afin d'éviter qu'elle se retrouve sous la dalle de béton de la patinoire;
ATTENDU qu'une demande assujettie à l'article 32 de la LQE incluant une caractérisation écologique de phase 1 abrégée devra être transmise au MDDELCC afin de réaliser les travaux de déplacement de la conduite d'égout sanitaire;
ATTENDU qu'une entrée d'eau doit être ajoutée pour permettre l'arrosage de la patinoire;
ATTENDU que la Municipalité a demandé une soumission à WSP inc. pour la conception de plans et devis pour la déviation de la conduite d'égout sanitaire et d'ajout d'une entrée d'eau;

Il est proposé par Sonia Quirion, secondé par Richard Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le mandat de conception des plans et devis pour le déplacement d'une conduite d'égout pluvial et l'ajout d'une entrée d'eau ainsi que pour la demande au MDDELCC au coût de 2 500 \$, avant les taxes applicables.

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président d'assemblée ouvre la période de questions à 19 h 25, aucune intervention n'étant soulevée, la période de questions est aussitôt fermée à 19 h 26.

211-09-2016

5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Julien Auclair, secondé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée.

Fermeture à 19 h 30.

Pierre Bégin, Dominique Lamarre,
Maire Directrice générale et secrétaire-trésorière

Pierre Bégin,
Maire

Je, Pierre Bégin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.